

ARRÊT DE LA PRIME : GROGNE GÉNÉRALISÉE CHEZ LES PSY

L'APQ change de rythme.

La fin de la prime le 1er avril dernier n'est qu'une démonstration de plus que la santé mentale, l'accessibilité aux services psychologiques et la reconnaissance du travail des psychologues ne sont pas à l'agenda de nos décideurs. Une démonstration de plus qu'il nous faut une association forte et proactive pour défendre nos droits et promouvoir nos intérêts.

Suite à notre communication du 2 avril dernier, où nous vous demandions de nous faire part des actions de mobilisation et de sensibilisation entreprises ou à envisager dans vos milieux et de nous donner des exemples réels qui illustraient les effets négatifs des mesures d'austérité sur nos services et nos clientèles, vous avez été plusieurs à nous répondre et nous vous en remercions grandement. Ces informations vous seront rapportées dans des communiqués ultérieurs.

Nous comprenons que plusieurs d'entre vous avez déjà fait entendre votre mécontentement dans vos milieux. Vous êtes déjà en action et la grogne semble bien réelle. Si certains ont décidé de se faire entendre par le biais de lettres ouvertes ou de communications directement envoyées aux politiciens ou aux directions d'établissement, d'autres nous ont suggéré de débiter des moyens de pression plus traditionnels comme la fin de la supervision de stages et l'arrêt de la compilation des statistiques ou d'autres tâches administratives dans notre travail hebdomadaire.

Comme plusieurs d'entre vous l'avez manifesté, il est important, avant de vous engager dans une action nationale, de savoir qu'une bonne majorité de psychologues emboîte le pas. Notre précédente requête visait à tâter le terrain pour connaître ce que vous étiez prêts à faire, ce que vous suggériez. Très prochainement, c'est un sondage formel que vous recevrez, sondage sur un inventaire de différentes actions possibles issues de vos suggestions. Merci donc d'y répondre en grand nombre, afin de nous assurer de la solidarité des actions que nous comptons mettre en œuvre. Nous savons également que vous souhaitez une plus grande concertation entre divers groupes de représentation des psychologues et associations syndicales, ceci afin de maximiser la force d'impact des actions que vous entreprendrez. Nous nous assurerons d'effectuer les arrimages en ce sens.

Attention aux fausses promesses !

Rappelons que la rencontre de la fin mars entre les représentants syndicaux et ceux du ministère de la santé n'a pas été concluante : les représentants syndicaux n'ont senti aucune ouverture. La position ministérielle a été de « pelleter par en avant » vers les négociations de la prochaine convention collective. Évacuer la prime vers le contexte des négociations, c'est possiblement une façon de faire porter la responsabilité au Conseil du Trésor et sa logique comptable implacable, complètement fermée à la logique des aspects humains et sociaux reliés à la santé mentale.

Or plusieurs psychologues vont croire que « l'affaire est dans le sac », qu'on va retrouver notre prime, quelque peu leurrés par des entrefilets dans des articles récents dans les media et laissant croire que nous avons gain de cause grâce aux négociations de la convention, que ce n'était qu'une question de temps. Or, nous n'avons aucune indication claire en ce sens et ce n'est pas le son de cloche que nous entendons des représentants syndicaux. De plus, les négociations actuelles sont difficiles, étant donné la volonté manifeste de la partie patronale (gouvernement) de réduire les dépenses de l'État. On n'a qu'à penser au gel de salaire annoncé sur quelques années. Et rien n'est garanti dans le jeu des concessions mutuelles (« give-and-take ») qui ont cours dans une négociation de convention.

De plus, plusieurs croyaient qu'en obtenant le retour de la prime lors des négociations de la convention, nous pourrions bénéficier d'une rétroactivité salariale effective à compter du 1^{er} avril 2015, date correspondant au début de la nouvelle convention : or rien n'est garanti en ce sens non plus. Sans compter que le moment de la signature de la convention risque de prendre presque une année. Et sans compter également l'injustice dont nous sommes victimes, en comparaison de la situation de pénurie des pharmaciens : si les nouvelles étaient si positives en notre faveur, le gouvernement aurait pu régler le dossier en maintenant la prime comme il l'a fait avec les pharmaciens.

Pourtant, lors de la récente rencontre au groupe de travail « Portrait de la main-d'œuvre psychologues », le ministère a reconnu la stabilité des effectifs psychologues au cours des dernières années et que l'hémorragie a été enrayée bien qu'ils ne pourront présenter les résultats de l'impact de la prime qu'en janvier 2016. Ils reconnaissent également qu'il demeure un important problème de main-d'œuvre au sein de la profession de psychologue, donc continuant de nécessiter une solution. Notre analyse est à l'effet que l'arrêt de la prime va ramener le problème à la case départ de 2011. Un gouvernement qui gouverne à coup de baillons ne fait, à l'évidence, pas preuve de beaucoup d'ouverture. Le rouleau compresseur du Conseil du trésor impose une logique comptable qui à l'évidence refuse de tenir compte des impacts de la pénurie de services psychologiques pour la population.

Bref, tout ceci pour dire que nous ne pouvons rester à attendre béatement les négociations. Ce gouvernement a une approche trop hermétique pour que nous puissions penser obtenir gain de cause sans réagir.

IL EST DONC NÉCESSAIRE DE FAIRE CONNAÎTRE NOTRE DEGRÉ DE MÉCONTEMENT DÈS MAINTENANT. VOUS AVEZ UNE COUPURE DE SALAIRE DE 10% DEPUIS LE 1^{ER} AVRIL VOUS AVEZ PEU DE CHANCES DE LA RÉCUPÉRER SANS RÉAGIR.

DES MOYENS DE PRESSION ET DE SENSIBILISATION S'IMPOSENT DÈS MAINTENANT. C'est d'ailleurs l'avis de plusieurs psychologues qui ont déjà réagi jusqu'à présent.



Sous le thème « Un psy n'est pas un luxe » nous lancerons une campagne de mobilisation, d'action et de communication spécifique aux psychologues **pour rappeler aux gouvernements que l'accessibilité aux services psychologiques est essentielle, que l'intervention psychologique est rentable et que les psychologues sont des professionnels qui méritent autant de considération et de respect que les autres professionnels des réseaux publics et parapublics.**

Pour appuyer cette campagne, un compte Twitter sera lancé, notre page Facebook sera dynamisée et un bouton « Mobilisons-nous » est ajouté sur le site Internet de l'APQ (www.apqc.ca). En cliquant sur cet onglet vous pourrez y retrouver l'historique de notre démarche et de notre mobilisation, nos revendications, les actions qui sont entreprises par les psychologues aux quatre coins du Québec ainsi que différents outils et du matériel que vous pourrez utiliser pour démontrer, faire entendre et faire sentir votre mécontentement.

Nous voulons faire de nos outils de communications un carrefour d'échange d'informations sur tout ce qui touche les psychologues du Québec. Nous voulons qu'il soit possible pour vous, en plus de savoir ce que fait votre association, de savoir ce que font les autres psychologues comme vous partout au Québec, en réaction à l'arrêt de la prime, mais également en réaction aux mesures d'austérité telles les réductions de durée de suivi, la gestion à la performance statistique (un outil mal adapté au travail en santé mentale) et autres impacts.

Il est donc important de nous faire part régulièrement de ce que vous faites. Envoyez-nous vos idées, histoires, photos et vidéos, que ce soit pour partager vos actions de mobilisation ou pour illustrer les impacts de l'austérité ou de la pénurie de psychologues pour la population. Nous alimenterons le contenu de notre onglet spécial grâce à votre contribution. De plus, abonnez-vous à notre fil Twitter, cliquez « J'aime » sur notre page Facebook et consultez régulièrement notre site web. Finalement, si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous à notre liste d'envois en [cliquant ici](#) . Vous recevrez ainsi les communiqués de l'APQ.

Il est temps de changer de rythme, de nous mobiliser et de dire ensemble haut et fort « Un psy n'est pas un luxe. »

Charles Roy
Président